



# PLAN

# D'AMÉNAGEMENT FORESTIER



Nom : BRIGHAM, MUNICIPALITE

No producteur :

Représentant autorisé : LEFEBVRE, PIERRE

Municipalité (code) : BRIGHAM, SD (46090)

Unité cadastrale (code) : FARNHAM, CANTON

Rang (code) : II (02)

Lot(s) : 3711919,6048494



Groupement forestier  
**DES CANTONS**

☎ 819-849-7048

✉ info@gfcantons.ca

📍 769 ROUTE 141, RR #6, COATICOOK, QC



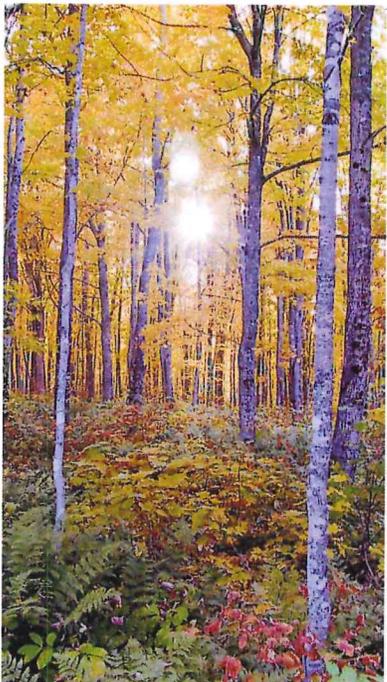
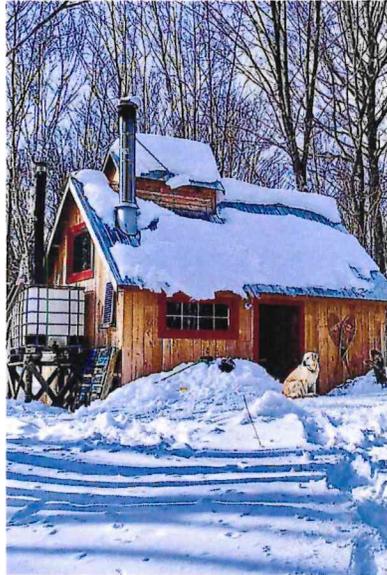
Document produit par

GFGQEO



## TABLE

## DES MATIÈRES



Les propriétaires et objectifs	1
Localisation des lots	2
Cartographie forestière	3
Données forestières	8
Objectif des travaux	14
Annexe technique	15
Notes au propriétaire	17
Engagement du propriétaire	18
Acceptation et signature	19
Conventions uniformisées	20



## PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Le présent plan d'aménagement est confectionné en vertu du règlement n° 5 de l'Agence.

Le plan d'aménagement forestier et l'enregistrement de la superficie à vocation forestière sont nécessaires à l'obtention d'un certificat de producteur forestier qui donne accès à l'aide financière et technique du programme de mise en valeur de l'Agence, au programme de remboursement de taxes foncières, au programme sur le financement forestier et au programme Faune-Forêt.

Le respect des engagements inscrits au plan d'aménagement forestier et des saines pratiques d'intervention forestière est le gage de validité du plan. Dans le cas contraire, l'Agence peut invalider le présent plan d'aménagement forestier et en aviser le bureau d'enregistrement.

Ce plan d'aménagement forestier contient des informations forestières sommaires. L'opinion émise sur les travaux sylvicoles est basée sur une visite de reconnaissance sur la propriété et non sur un inventaire forestier, à moins d'entente avec le propriétaire. L'utilisation de ce plan est strictement réservée pour les fins prévues à la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (L.R.Q., c. A-18.1).

Toute recommandation formelle de travaux forestiers procurant une aide financière de l'Agence doit être validée et confirmée par une prescription d'un ingénieur forestier.



## LES PROPRIÉTAIRES

Nom du propriétaire (titre de propriété)

BRIGHAM, MUNICIPALITE

Date de naissance

NEQ

Adresse (pour envoi de correspondance)

118 AVENUE DES CEDRES  
BRIGHAM, QC J2K 4K4

No d'actionnaire

0714

Courriel

dg@brigham.ca

No de producteur

Téléphone(s)

Rés.: 450-263-5942

Autre(s) propriétaire(s)

Cel.:

Bur.:

Téléphone du représentant

Représentant

LEFEBVRE, PIERRE

Langue de correspondance

Français  Anglais

Propriétaire d'une forêt privée d'au moins 800 hectares d'un seul tenant :

Oui  Non

## OBJECTIFS DU PROPRIÉTAIRE



Acéricole



Faunique



Agroforestier



Récréatif



Production de matière ligneuse

Autre: \_\_\_\_\_

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES



Groupement forestier  
**DES CANTONS**

## LOCALISATION DES LOTS

MRC (CODE) : 460				MUNICIPALITÉ (CODE) : 46090				OGC :	
BROME-MISSISQUOI				BRIGHAM, SD				O	
Date d'expiration du PAF	Région admin. / Unité d'aménagement / Agence	État	Zone	Unité d'évaluation	Canton (nom et code)	Rang (code)	No. de lot	Superficie (ha)	
								Forestière	Totale
2033-10-30	16 / 615 / 161	R	V	5512-73-5764	FARNHAM, CANTON	02	6048494	20,0	20,1
2033-10-30	16 / 615 / 161	R	V	5512-73-5764	FARNHAM, CANTON	02	3711919	0,0	1,8
<b>État :</b> A = Ajout M = Modification R = Renouvellement T = Transfert AN = Annuler								20,0	21,9



LÉGENDE

- |  |   |
|--|---|
|  Propriété                  | <b>Biodiversité</b>   |
|  Milieux Humides SudQc 2020 |  Menacée                               |
|  |  Susceptible<br>(Chat-fou des rapides) |
|  |  Vulnérable<br>(Tortue des bois)       |



Échelle : 1 : 20000

Projection :  
NAD83 / Quebec Lambert



LÉGENDE

-  Propriété
-  Peuplement
-  Ruisseaux, lacs et rivières



Échelle : 1 : 5000

Projection :  
NAD83 / Quebec Lambert



LÉGENDE

 Peuplement

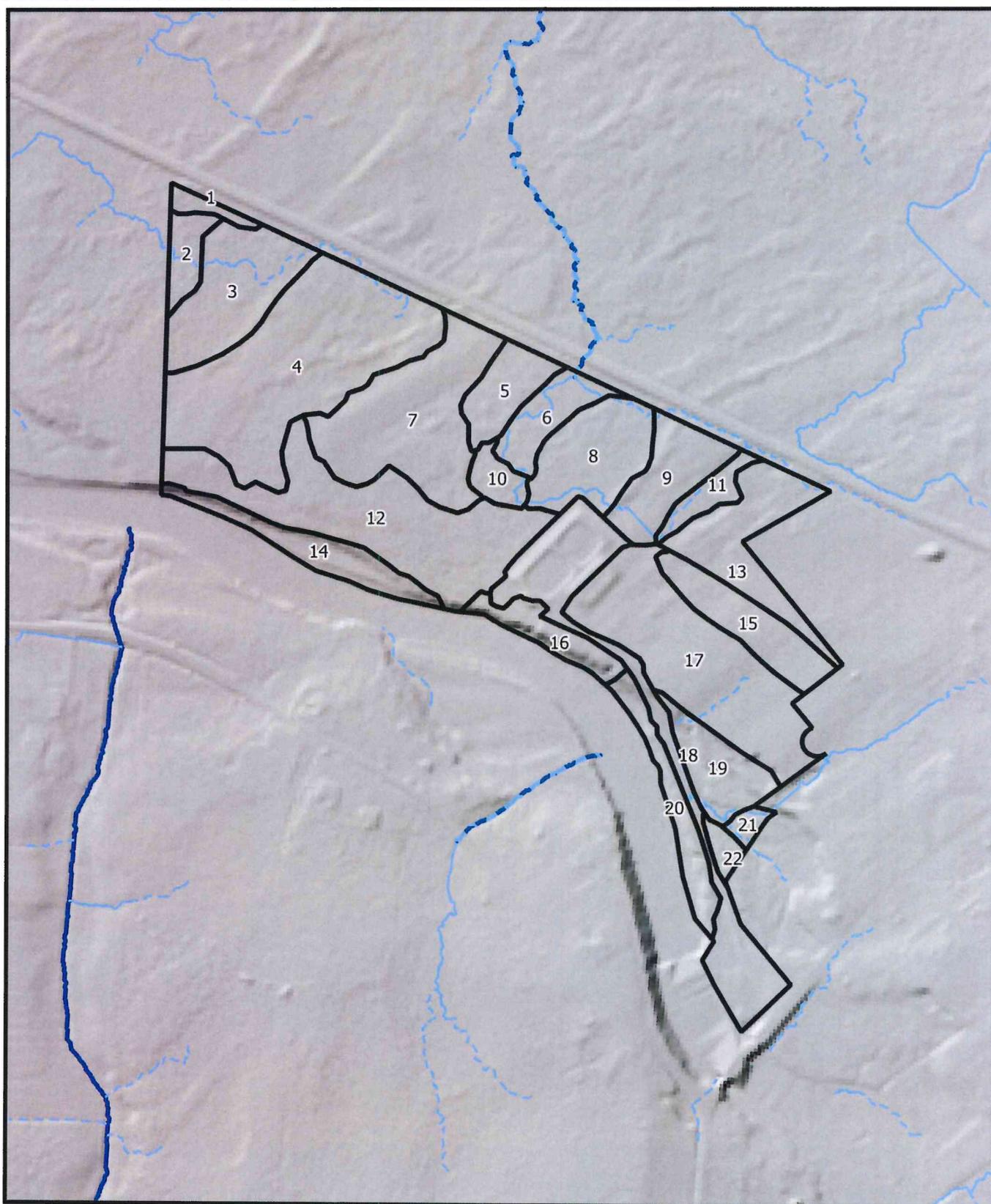
Lit d'écoulement potentiel LiDAR

-  Permanent
-  Permanent zone de transition
-  Intermittent
-  Intermittent zone de transition



Échelle : 1 : 5000

Projection :  
NAD83 / Quebec Lambert



**LÉGENDE**

 Peuplement

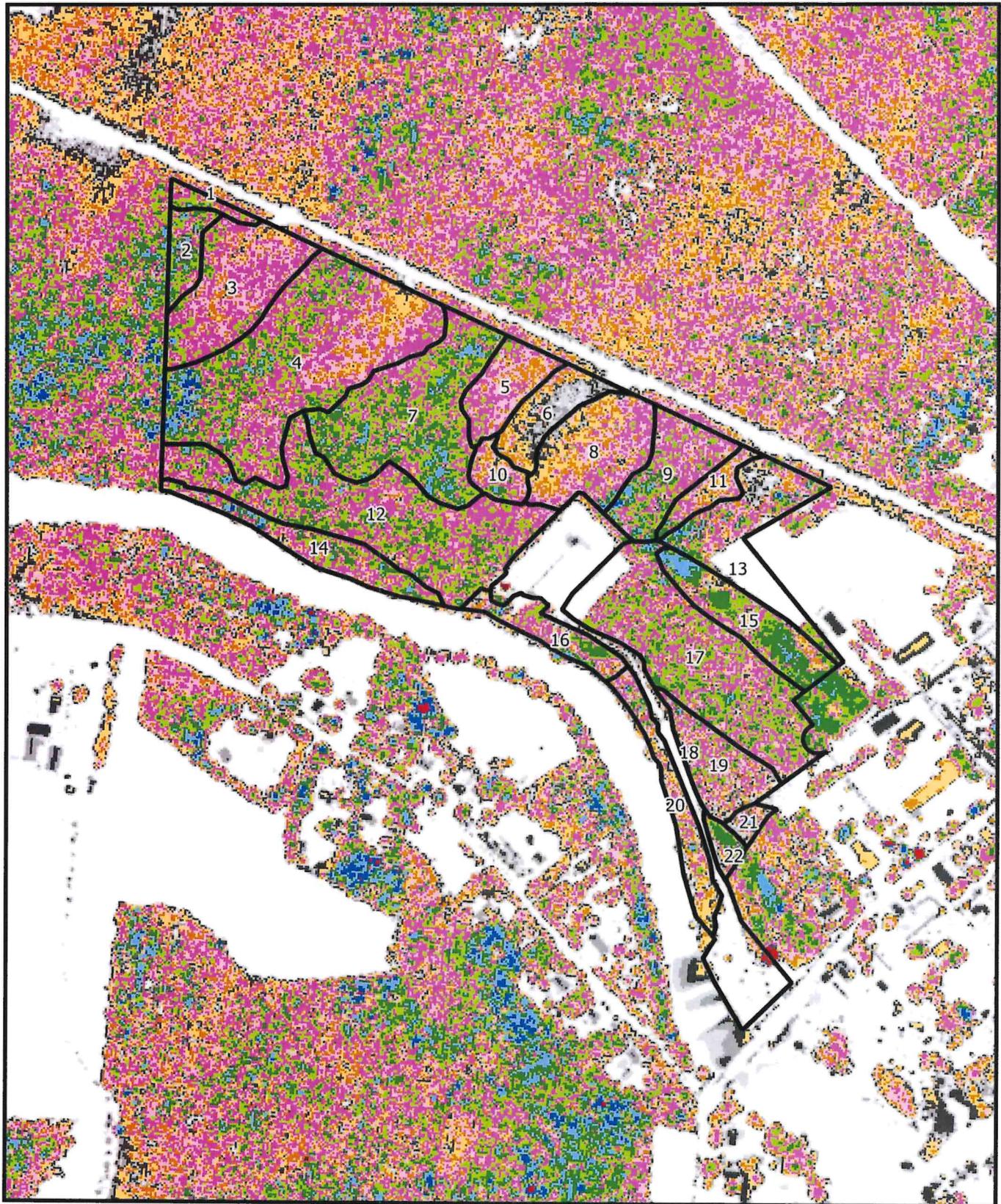
**Modèle numérique de canopé**

0 m	14 - 17 m
0 - 2 m	17 - 19 m
2 - 4 m	19 - 21 m
4 - 7 m	21 - 23 m
7 - 10 m	23 - 26 m
10 - 12 m	26 - 30 m
12 - 14 m	30 et plus



Échelle : 1 : 5000

Projection :  
NAD83 / Quebec Lambert



LÉGENDE

 Peuplement

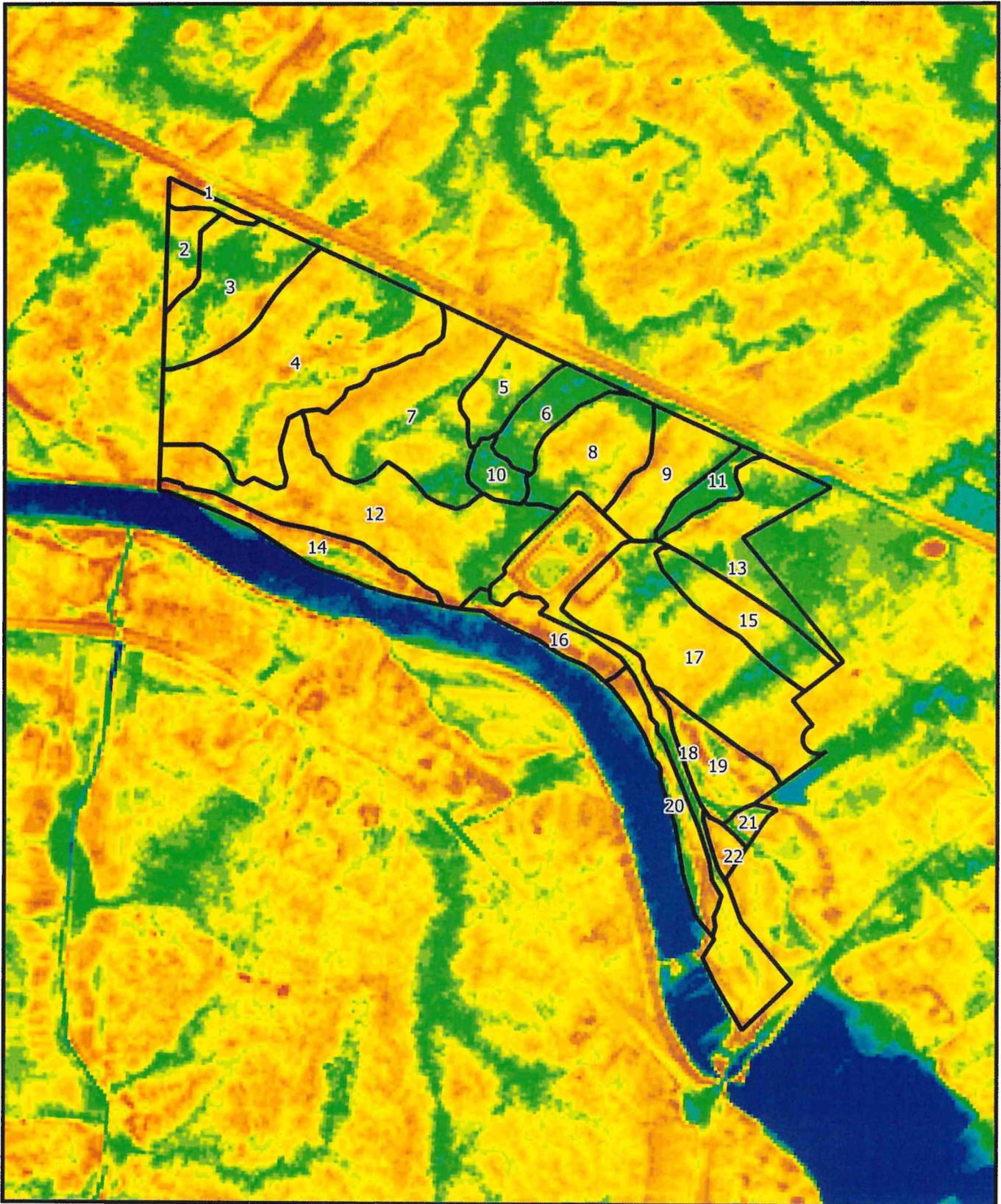
Indice d'humidité topographique

-  0 à 3 (Milieu sec)
-  4 à 6
-  7 à 9
-  10 à 12
-  13 à 15
-  16 et + (Milieu humide)



Échelle : 1 : 5000

Projection :  
NAD83 / Quebec Lambert



# DONNÉES FORESTIÈRES ET TRAVAUX SUGGÉRÉS

No	Description du peuplement			Travaux suggérés	Qté (ha)	Priorité
001	Érablière rouge à feuillus intolérants ERR/CHR/PRU/PET/BOJ/PIB	Sup. (ha)	0.1	Jardinage feuillus d'ombre : Mécanisé	0.1	1
		Densité	B			
		Hauteur (m)	17			
		Classe d'âge	45			
<p>Peuplement feuillu de qualité moyenne en raison des peupliers et des frênes en dépérissement. Le sol est sec, et le drainage est bon. On observe toutefois quelques dépressions plus humides. La régénération est moyenne en gaules d'érable rouge, en hêtre à grandes feuilles et en pruche (2 à 10 cm). On observe aussi une bonne régénération de semis en pin blanc et de pruche (&lt; 2 cm).</p> <p>La coupe de jardinage consiste à couper entre 20% et 35% du volume marchand total du peuplement et vise l'amélioration de celui-ci en récupérant les tiges défectueuses ou malformées et ce, sans tenir compte des différentes classes de diamètre. Cette coupe stimule également la régénération naturelle du peuplement. Ainsi, on assure le renouvellement du peuplement sans jamais avoir recours à une coupe totale.</p>						
002	Prucheraie PRU/ERR/BOJ / /	Sup. (ha)	0.3	Jardinage feuillus d'ombre : Mécanisé	0.3	1
		Densité	B			
		Hauteur (m)	17			
		Classe d'âge	70			
<p>Ce peuplement mixte à dominance de pruche est de qualité moyenne en raison des érables rouges qui poussent en bouquets. La densité des tiges est irrégulière dans ce peuplement. Peu de régénération est observable à l'intérieur du peuplement. Ce site présente un mauvais drainage, ce qui empêche les arbres de ce peuplement de maximiser leur croissance. La coupe de jardinage consiste à couper entre 20% et 35% du volume marchand total du peuplement et vise l'amélioration de celui-ci en récupérant les tiges défectueuses ou malformées et ce, sans tenir compte des différentes classes de diamètre. Cette coupe stimule également la régénération naturelle du peuplement. Ainsi, on assure le renouvellement du peuplement sans jamais avoir recours à une coupe totale.</p>						
003	Feuillu intolérant résineux à dom.feuil ERR/BOJ/CHR / /	Sup. (ha)	1.3	Jardinage feuillus d'ombre : Mécanisé	1.1	1
		Densité	B			
		Hauteur (m)	17			
		Classe d'âge	50			
<p>Peuplement de qualité moyenne en raison du peuplier et de l'érable rouge en dépérissement, sans compter la pruche mature. Il y a une régénération abondante de feuillus de qualité au stade de gaulis (2 à 10 cm) en sous-étage. le terrain est valloneux et le drainage est déficient, ce qui rend le sol pratiquement toujours humide. On note la présence de chablis (renversement) dans le peuplement. La coupe de jardinage consiste à couper entre 20% et 35% du volume marchand total du peuplement et vise l'amélioration de celui-ci en récupérant les tiges défectueuses ou malformées et ce, sans tenir compte des différentes classes de diamètre. Cette coupe stimule également la régénération naturelle du peuplement. Ainsi, on assure le renouvellement du peuplement sans jamais avoir recours à une coupe totale.</p>						
004	Feuillu intolérant résineux à dom.feuil CHR/ERR/PRU/PIB/BOJ/PET	Sup. (ha)	3.3	Jardinage feuillus d'ombre : Mécanisé	3.1	1
		Densité	B			
		Hauteur (m)	20			
		Classe d'âge	70			
<p>Peuplement de qualité moyenne en raison du peuplier et de l'érable rouge en dépérissement, sans compter la pruche mature. Il y a une régénération abondante de feuillus de qualité moyenne au stade de gaulis (2 à 10 cm) en sous-étage. La densité du peuplement est variable, mais généralement très forte. Le site est généralement bien drainé et offre de bonnes conditions de croissance, à l'exception des plus petites dépressions humides. La coupe de jardinage consiste à couper entre 20% et 35% du volume marchand total du peuplement et vise l'amélioration de celui-ci en récupérant les tiges défectueuses ou malformées et ce, sans tenir compte des différentes classes de diamètre. Cette coupe stimule également la régénération naturelle du peuplement. Ainsi, on assure le renouvellement du peuplement sans jamais avoir recours à une coupe totale.</p>						

## DENSITÉ DE COUVERT

A : 80 à 100 %	forte
B : 60 à 80 %	normale
C : 40 à 60 %	faible
D : 25 à 40 %	très faible

## PRIORITÉ FORESTIÈRE

1 :	Traitement possible à court terme (1 à 3 ans)
2 :	Traitement possible à moyen terme (4 à 7 ans)
3 :	Traitement possible avant échéance du PAF (8 à 10 ans)

Avant toute intervention forestière, le propriétaire doit se référer à son conseiller forestier accrédité qui le renseignera sur les directives du traitement à faire, les modalités d'obtention d'une aide financière pouvant s'appliquer aux travaux prescrits, le PPMV, les lois et les règlements en vigueur ainsi que sur le respect de ses engagements.



No	Description du peuplement			Travaux suggérés	Qté (ha)	Priorité
005	Érablière rouge à feuillus intolérants ERR/ERS/CHR/ / /	Sup. (ha)	0.6	Jardinage feuillus d'ombre : Mécanisé	0.5	1
		Densité	B			
		Hauteur (m)	17			
		Classe d'âge	45			

Les arbres de ce peuplement sont généralement de bonne qualité, mais on observe quelques défauts sur les érables. On note également une forte compétition des cimes. La régénération est bonne et se compose principalement d'érable à sucre, de pruche, de hêtre à grandes feuilles et de pin blanc. Le site est vallonné avec un drainage qui varie de bon à moyen de l'est vers l'ouest. La coupe de jardinage consiste à couper entre 20% et 35% du volume marchand total du peuplement et vise l'amélioration de celui-ci en récupérant les tiges défectueuses ou malformées et ce, sans tenir compte des différentes classes de diamètre. Cette coupe stimule également la régénération naturelle du peuplement. Ainsi, on assure le renouvellement du peuplement sans jamais avoir recours à une coupe totale.

006	Résineux avec feuillu sur station humide ERR/BOG/PRU/PIB/AUL/SAL	Sup. (ha)	0.5	Aucun travaux	0.5	3
		Densité	A			
		Hauteur (m)	13			
		Classe d'âge	20			

Les arbres de ce peuplement sont généralement de faible qualité et de plus petit diamètre en raison du drainage. L'humidité excessive de ce site n'offre pas des conditions intéressantes pour rentabiliser des travaux d'aménagement. Aucune intervention n'est recommandée dans ce peuplement pour les années à venir.

007	Feuillu d'essences intolérants CHR/ERR/CET/PET/FRA/PRU	Sup. (ha)	2.0	Jardinage feuillus d'ombre : Mécanisé	2.0	1
		Densité	B			
		Hauteur (m)	18			
		Classe d'âge	70			

Les arbres de ce peuplement sont généralement de bonne qualité, mais on peut remarquer quelques peupliers matures et de petits défauts chez le chêne rouge. Le site présente une légère pente avec un bon drainage. La régénération est présente mais insuffisante. La coupe de jardinage consiste à couper entre 20% et 35% du volume marchand total du peuplement et vise l'amélioration de celui-ci en récupérant les tiges défectueuses ou malformées et ce, sans tenir compte des différentes classes de diamètre. Cette coupe stimule également la régénération naturelle du peuplement. Ainsi, on assure le renouvellement du peuplement sans jamais avoir recours à une coupe totale.

008	Prucheraie PRU/ERR/PET/THO/BOJ/	Sup. (ha)	1.1	Éclaircie commerciale: Autres Résineux, Méc.	1.0	1
		Densité	A			
		Hauteur (m)	18			
		Classe d'âge	70			

Les arbres de ce peuplement sont généralement de bonne qualité. Peu de régénération est observable à l'intérieur du peuplement. Ce peuplement est excessivement dense et la croissance des tiges en est affectée. On y remarque une stagnation de la croissance. Le drainage du site est modéré. Une coupe de jardinage résineuse est idéale pour ce peuplement. Par ce traitement, le volume de résineux de faible qualité est progressivement éliminé dans le but de favoriser les plus belles tiges et ainsi permettre l'implantation d'une régénération en essences de qualité.

#### DENSITÉ DE COUVERT

A : 80 à 100 %	forte
B : 60 à 80 %	normale
C : 40 à 60 %	faible
D : 25 à 40 %	très faible

#### PRIORITÉ FORESTIÈRE

1 :	Traitement possible à court terme (1 à 3 ans)
2 :	Traitement possible à moyen terme (4 à 7 ans)
3 :	Traitement possible avant échéance du PAF (8 à 10 ans)

Avant toute intervention forestière, le propriétaire doit se référer à son conseiller forestier accrédité qui le renseignera sur les directives du traitement à faire, les modalités d'obtention d'une aide financière pouvant s'appliquer aux travaux prescrits, le PPMV, les lois et les règlements en vigueur ainsi que sur le respect de ses engagements.



No	Description du peuplement			Travaux suggérés	Qté (ha)	Priorité
009	Feuillu d'essences intolérants  CHR/PET/PIB/ERR/ /	Sup. (ha)	0.8	Jardinage feuillu d'ombre : Mécanisé	0.8	1
		Densité	B			
		Hauteur (m)	18			
		Classe d'âge	50			

voir la description du peuplement 7

010	Érablière avec résineux  ERR/PRU/PIB/ / /	Sup. (ha)	0.3	Coupe progressive feuillu d'ombre : Méc.	0.2	2
		Densité	B			
		Hauteur (m)	17			
		Classe d'âge	40			

Le peuplement forestier est de qualité moyenne. La régénération est présente mais insuffisante. Le drainage du site est modéré. La coupe de jardinage consiste à couper entre 20% et 35% du volume marchand total du peuplement et vise l'amélioration de celui-ci en récupérant les tiges défectueuses ou malformées et ce, sans tenir compte des différentes classes de diamètre. Cette coupe stimule également la régénération naturelle du peuplement. Ainsi, on assure le renouvellement du peuplement sans jamais avoir recours à une coupe totale.

011	Érablière avec résineux  ERR/PRU/CET/ / /	Sup. (ha)	0.3	Aucun travaux	0.3	3
		Densité	C			
		Hauteur (m)	17			
		Classe d'âge	35			

Les arbres de ce peuplement sont généralement de faible qualité. Peu de régénération est observable à l'intérieur du peuplement. Le drainage est déficient, ce qui rend le sol pratiquement toujours humide. Aucune intervention n'est recommandée dans ce peuplement pour les années à venir.

012	Feuillu d'essences intolérants  CHR/ERS/PET/ERR/ /	Sup. (ha)	2.6	Jardinage feuillu d'ombre : Mécanisé	2.3	1
		Densité	B			
		Hauteur (m)	16/18			
		Classe d'âge	40			

Le peuplement forestier est de qualité moyenne en raison des érables rouges qui poussent en bouquets, et le peuplier qui commence à devenir mature. On note la présence de quelques semenciers de chêne rouge. La régénération est principalement composée d'érable à sucre et de pin blanc. Le drainage naturel du sol est bon. La coupe de jardinage consiste à couper entre 20% et 35% du volume marchand total du peuplement et vise l'amélioration de celui-ci en récupérant les tiges défectueuses ou malformées et ce, sans tenir compte des différentes classes de diamètre. Cette coupe stimule également la régénération naturelle du peuplement. Ainsi, on assure le renouvellement du peuplement sans jamais avoir recours à une coupe totale.

#### DENSITÉ DE COUVERT

A : 80 à 100 %	forte
B : 60 à 80 %	normale
C : 40 à 60 %	faible
D : 25 à 40 %	très faible

#### PRIORITÉ FORESTIÈRE

1 :	Traitement possible à court terme (1 à 3 ans)
2 :	Traitement possible à moyen terme (4 à 7 ans)
3 :	Traitement possible avant échéance du PAF (8 à 10 ans)

Avant toute intervention forestière, le propriétaire doit se référer à son conseiller forestier accrédité qui le renseignera sur les directives du traitement à faire, les modalités d'obtention d'une aide financière pouvant s'appliquer aux travaux prescrits, le PPMV, les lois et les règlements en vigueur ainsi que sur le respect de ses engagements.

No	Description du peuplement			Travaux suggérés	Qté (ha)	Priorité
013	Érablière rouge résineuse à dom. feuill.  ERR/PIB/CHR/BOG/PET/	Sup. (ha)	1.1	Jardinage feuillu d'ombre : Mécanisé	1.0	2
		Densité	B			
		Hauteur (m)	18			
		Classe d'âge	40			

Le peuplement forestier est de qualité moyenne en raison du peuplier mature. On note la présence de semenciers de pin blanc. La distribution de la régénération est acceptable. Le drainage naturel du sol est bon. La coupe de jardinage consiste à couper entre 20% et 35% du volume marchand total du peuplement et vise l'amélioration de celui-ci en récupérant les tiges défectueuses ou malformées et ce, sans tenir compte des différentes classes de diamètre. Cette coupe stimule également la régénération naturelle du peuplement. Ainsi, on assure le renouvellement du peuplement sans jamais avoir recours à une coupe totale.

014	Feuillu d'essences intolérants  FRA/CHR/ERR/CET/TIL/	Sup. (ha)	0.7	NS Coupe d'amélioration	0.5	2
		Densité	B			
		Hauteur (m)	17			
		Classe d'âge	35			

es arbres de ce peuplement sont généralement de faible qualité en raison du frêne touché par l'agrile. La régénération est présente mais insuffisante. Une forte pente borde le côté nord du peuplement. Le drainage est mauvais.

Une coupe d'amélioration est suggérée dans ce peuplement. La coupe d'amélioration a pour but de récolter des arbres de faible qualité afin d'améliorer la qualité du peuplement et assurer sa régénération naturelle. Notez qu'il peut y avoir des contraintes opérationnelles concernant les opérations en bordure de rivière.

015	Plantation de pins rouges  PIR/ / / / /	Sup. (ha)	0.8	NS Coupe de Succession	0.8	1
		Densité	A			
		Hauteur (m)	18			
		Classe d'âge	50			

es arbres de ce peuplement sont généralement de faible qualité en raison du renversement de certains pins rouges, dû à une densité trop élevée. On note une forte régénération de gaules (2 à 10 cm) en érable rouge, hêtre à grandes feuilles, frêne et cerisier tardif. Il y a une faible présence de nerprun en sous-couvert dans ce peuplement. Le pourcentage occupé par la cime sur le tronc est de moins de 20%, ce qui indique un risque de renversement. Le drainage naturel du sol est bon. La coupe de succession est idéale dans un tel peuplement qui commence à se dégrader. La coupe de succession consiste à récolter l'étage supérieur d'un peuplement de faible qualité tout en préservant la régénération en sous-étage et en favorisant une amélioration du peuplement quant à l'espèce. D'autres solutions de traitement peuvent être discutées.

016	Plantation de pins rouges  PIR/ERR/ERS/CHR/TIL/	Sup. (ha)	0.5	NS Éclaircie commerciale résineux avec mart.	0.4	1
		Densité	B			
		Hauteur (m)	18			
		Classe d'âge	30			

Le peuplement forestier est de qualité moyenne. Le pourcentage occupé par la cime sur le tronc est de moins de 30%, ce qui indique un risque de renversement. Ce peuplement est très bien régénéré en feuillu de qualité. Le terrain est formé d'une pente descendante vers la rivière. Le drainage naturel du sol est bon. Une coupe d'éclaircie commerciale est suggérée dans ce peuplement forestier. Cette coupe permet d'utiliser le bois qui autrement serait perdu par mortalité naturelle tout en stimulant la croissance des arbres résiduels. Le volume de bois récolté dans le peuplement se situe entre 25% et 40% du volume de bois initial (excluant le volume récolté dans les sentiers). Les tiges à récolter sont marquées par le conseiller forestier. Les arbres de faible valeur seront récoltés en premier lieu afin d'améliorer l'état général du peuplement.

#### DENSITÉ DE COUVERT

A : 80 à 100 %	forte
B : 60 à 80 %	normale
C : 40 à 60 %	faible
D : 25 à 40 %	très faible

#### PRIORITÉ FORESTIÈRE

1 :	Traitement possible à court terme (1 à 3 ans)
2 :	Traitement possible à moyen terme (4 à 7 ans)
3 :	Traitement possible avant échéance du PAF (8 à 10 ans)

Avant toute intervention forestière, le propriétaire doit se référer à son conseiller forestier accrédité qui le renseignera sur les directives du traitement à faire, les modalités d'obtention d'une aide financière pouvant s'appliquer aux travaux prescrits, le PPMV, les lois et les règlements en vigueur ainsi que sur le respect de ses engagements.



No	Description du peuplement			Travaux suggérés	Qté (ha)	Priorité
017	Plantation résineuse  EPB/PIR/PIG/ / /	Sup. (ha)	2.4	NS Coupe de Succession	2.2	1
		Densité	A			
		Hauteur (m)	18			
		Classe d'âge	50			

Les arbres de ce peuplement sont généralement de faible qualité. Le pourcentage occupé par la cime sur le tronc est de moins de 30%, ce qui indique un risque de renversement. Plusieurs arbres sont cassés et renversés, ce qui représente un très grand risque pour les occupants du sentier. Ce peuplement est très bien régénéré en feuillus de qualité moyenne. Le drainage naturel du sol est bon. La coupe de succession consiste à récolter l'étage supérieur d'un peuplement de faible qualité tout en préservant la régénération en sous-étage et en favorisant une amélioration du peuplement quant à l'espèce. Ce traitements peut être discuté avec le propriétaire.

018	Réservé  / / / / /	Sup. (ha)	1.8	Aucun travaux	1.3	3
		Densité				
		Hauteur (m)				
		Classe d'âge				

Site réservé au traitement des eaux.

019	Érablière  ERS/ERR/FRA/CET/HEG/PET	Sup. (ha)	0.7	Jardinage feuillus d'ombre : Mécanisé	0.6	1
		Densité	B			
		Hauteur (m)	20			
		Classe d'âge	45			

Le peuplement forestier est de qualité moyenne en raison des frênes en début de dépérissement. Il y a une régénération abondante de feuillus de qualité au stade de gaulis (2 à 10 cm) en sous-étage. Ce peuplement est situé sur un site vallonné. Le drainage naturel du sol est bon. La coupe de jardinage consiste à couper entre 20% et 35% du volume marchand total du peuplement et vise l'amélioration de celui-ci en récupérant les tiges défectueuses ou malformées et ce, sans tenir compte des différentes classes de diamètre. Cette coupe stimule également la régénération naturelle du peuplement. Ainsi, on assure le renouvellement du peuplement sans jamais avoir recours à une coupe totale.

020	Feuillu d'essences intolérants  FRA/TIL/THO/BOJ/ERS/	Sup. (ha)	0.6	MOB - Coupe d'amélioration : Méch	0.6	3
		Densité	B			
		Hauteur (m)	17			
		Classe d'âge	60			

Le peuplement forestier est de qualité moyenne en raison du frêne moribond. La régénération au sol est moyenne et elle est constituée d'essences de piètre qualité. Le drainage naturel du sol est bon, sauf en bordure de la rivière. Idéalement, une coupe d'amélioration serait possible dans ce peuplement. La coupe d'amélioration a pour but de récolter des arbres de faible qualité afin d'améliorer la qualité du peuplement et assurer sa régénération naturelle.

#### DENSITÉ DE COUVERT

A : 80 à 100 %	forte
B : 60 à 80 %	normale
C : 40 à 60 %	faible
D : 25 à 40 %	très faible

#### PRIORITÉ FORESTIÈRE

1 :	Traitement possible à court terme (1 à 3 ans)
2 :	Traitement possible à moyen terme (4 à 7 ans)
3 :	Traitement possible avant échéance du PAF (8 à 10 ans)

Avant toute intervention forestière, le propriétaire doit se référer à son conseiller forestier accrédité qui le renseignera sur les directives du traitement à faire, les modalités d'obtention d'une aide financière pouvant s'appliquer aux travaux prescrits, le PPMV, les lois et les règlements en vigueur ainsi que sur le respect de ses engagements.



No	Description du peuplement			Travaux suggérés	Qté (ha)	Priorité
021	Feuillu intolérant à épinettes, dom. feuil  CET/EPB/PET/FRA/ /	Sup. (ha)	0.1	Aucun travaux	0.1	1
		Densité	B			
		Hauteur (m)	17			
		Classe d'âge	30			

Ce peuplement semble être le résultat d'une ancienne plantation d'épinette blanche. Les arbres de ce peuplement sont généralement de faible qualité. La régénération est abondante et de mauvaise qualité. Le drainage du site est modéré. Une coupe d'amélioration est idéale pour ce peuplement. La coupe d'amélioration a pour but de récolter des arbres de faible qualité afin d'améliorer la qualité du peuplement et assurer sa régénération naturelle.

022	Plantation de pins rouges  PIR/ / / / /	Sup. (ha)	0.1	MOB - Coupe de succession : Méch	0.1	1
		Densité	A			
		Hauteur (m)	17			
		Classe d'âge	45			

Le peuplement forestier est de qualité moyenne en raison de la forte compétition. Le pourcentage occupé par la cime sur le tronc est de moins de 20%, ce qui indique un risque de renversement. Le peuplement est bien régénéré en tiges d'essence principalement feuillue et quelques résineuses. Le drainage naturel du sol est bon. Une coupe de succession est idéale pour ce peuplement. La coupe de succession consiste à récolter l'étage supérieur d'un peuplement de faible qualité tout en préservant la régénération en sous-étage et en favorisant une amélioration du peuplement quant à l'espèce.

#### DENSITÉ DE COUVERT

A : 80 à 100 %	forte
B : 60 à 80 %	normale
C : 40 à 60 %	faible
D : 25 à 40 %	très faible

#### PRIORITÉ FORESTIÈRE

- 1 : Traitement possible à court terme (1 à 3 ans)
- 2 : Traitement possible à moyen terme (4 à 7 ans)
- 3 : Traitement possible avant échéance du PAF (8 à 10 ans)

Avant toute intervention forestière, le propriétaire doit se référer à son conseiller forestier accrédité qui le renseignera sur les directives du traitement à faire, les modalités d'obtention d'une aide financière pouvant s'appliquer aux travaux prescrits, le PPMV, les lois et les règlements en vigueur ainsi que sur le respect de ses engagements.



## OBJECTIFS DES TRAVAUX

### COUPE D'ASSAINISSEMENT

La coupe d'assainissement permet de récupérer les arbres morts ou affaiblis par les maladies ou les insectes afin d'éviter que ceux-ci ne s'attaquent au reste du peuplement. L'intervention est souvent de faible intensité et maintient un peuplement d'avenir après le traitement.

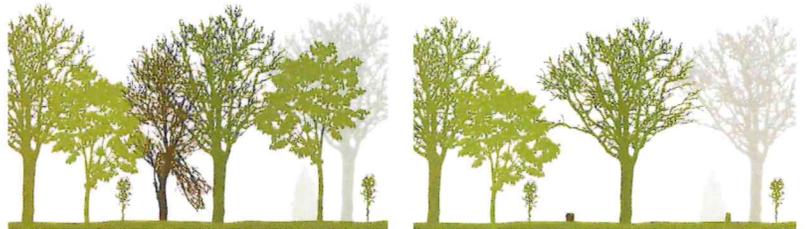


Avant

Après

### COUPE DE JARDINAGE

La coupe de jardinage est une coupe partielle périodique (à tous les 10 ans ou plus) pratiquée sur des arbres choisis individuellement ou par petits groupes dans un peuplement de différentes classes d'âge selon un martelage obligatoire. Elle consiste à récolter entre 20 et 35 % de la surface terrière du peuplement et vise à améliorer celui-ci en récupérant les tiges défectueuses ou mal formées sans tenir compte des diamètres. Cette coupe favorise également la régénération du peuplement si elle est bien menée.

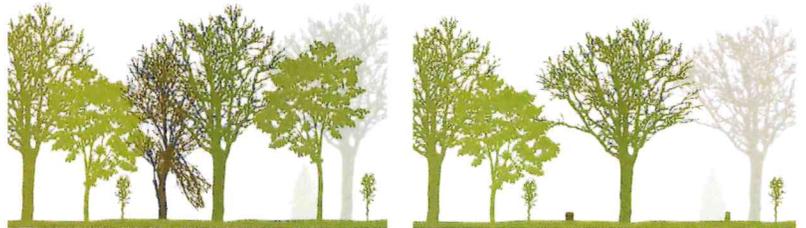


Avant

Après

### COUPE DE JARDINAGE RÉSINEUX

Coupe partielle périodique (à tous les 10 ans ou plus) pratiquée sur des arbres choisis individuellement ou par petits groupes dans un peuplement de différentes classes d'âge selon un martelage obligatoire. Récolter entre 20 et 35 % de la surface terrière du peuplement et viser à l'améliorer en récupérant les tiges défectueuses ou mal formées sans tenir compte des diamètres. Cette coupe favorise également la régénération du peuplement si elle est bien orientée.



Avant

Après

### COUPE DE SUCCESSION

L'objectif de la coupe de succession est de récupérer un peuplement mûr ou de faible valeur tout en protégeant la régénération naturelle établie sous le couvert, dans le but d'améliorer la composition de celui-ci.



Avant

Après

### ECLAIRCIE COMMERCIALE

Coupe partielle d'éducation qui consiste à récolter une partie des arbres marchands dans un peuplement de structure régulière à l'âge de prématurité. L'objectif est d'accélérer l'accroissement des arbres résiduels et améliorer la qualité du peuplement et, par conséquent, la valeur du peuplement résiduel. En général, le type d'éclaircie souhaité consiste à dégager les tiges dominantes de qualité de leurs compétiteurs les plus proches et à prélever des tiges de qualité moindre ou de faible diamètre (30 à 40% de la surface terrière).



Avant

Après



# ANNEXE TECHNIQUE

No peuplement	Appellation	Sup. approx. ha	Surface terrière (m²/ha)	Densité Hauteur Âge	Volume (m³ solide/ha)				Rég. naturelle Stocking en % Tiges (ha)			Mortalité %	Broussailles %
					Sapin Épin.	Autres résin.	Feuillu mou	Feuillu dur	Rés.	Feu.	Total		
001	Érablière rouge à feuillus intolérants	0.1	0	B									
				17									
002	Prucheraie	0.3	0	B									
				17									
003	Feuillu intolérant résineux à dom.feuil	1.3	0	B									
				17									
004	Feuillu intolérant résineux à dom.feuil	3.3	0	B									
				20									
005	Érablière rouge à feuillus intolérants	0.6	38	B									
				17									
006	Résineux avec feuillu sur station humide	0.5	0	A									
				13									
007	Feuillu d'essences intolérants	2.0	30	B									
				18									
008	Prucheraie	1.1	36	A									
				18									
009	Feuillu d'essences intolérants	0.8	0	B									
				18									
010	Érablière avec résineux	0.3	28	B									
				17									
011	Érablière avec résineux	0.3	0	C									
				17									
012	Feuillu d'essences intolérants	2.6	34	B									
				16/18									
				40									



No peuplement	Appellation	Sup. approx. ha	Surface terrière (m²/ha)	Densité Hauteur Âge	Volume (m³ solide/ha)				Rég. naturelle Stocking en % Tiges (ha)			Mortalité %	Broussailles %
					Sapin Épin.	Autres résin.	Feuilleu mou	Feuilleu dur	Rés.	Feu.	Total		
013	Érablière rouge résineuse à dom. feuill.	1.1	28	B 18 40									
014	Feuilleu d'essences intolérants	0.7	0	B 17 35									
015	Plantation de pins rouges	0.8	0	A 18 50									
016	Plantation de pins rouges	0.5	44	B 18 30									
017	Plantation résineuse	2.4	32	A 18 50									
018	Réservé	1.8	0										
019	Érablière	0.7	30	B 20 45									
020	Feuilleu d'essences intolérants	0.6	34	B 17 60									
021	Feuilleu intolérant à épinettes, dom. feuill.	0.1	36	B 17 30									
022	Plantation de pins rouges	0.1	0	A 17 45									
<b>Total</b>						0	0	0	0				



## NOTE AU PROPRIÉTAIRE

Pour tout travail subventionné (coupes, reboisement, préparation de terrain etc...), il devra y avoir des études additionnelles approuvées par un ingénieur forestier sans quoi, le GROUPEMENT se dégage de toutes responsabilités engendrées par l'exécution de ces travaux. Avant de débiter tout travail pouvant bénéficier d'une aide financière, veuillez nous contacter afin de vous assurer de l'éligibilité du traitement, de s'entendre au préalable sur la façon de réaliser l'intervention, de désigner l'intervenant (le propriétaire ou le GROUPEMENT) ainsi que pour vous assurer des disponibilités budgétaires. A défaut de quoi, la subvention ne pourra vous être accordée. De plus, le GROUPEMENT ne se tient pas responsable des travaux de drainage et de voirie forestière si un plan et devis n'a pas été réalisé et approuvé par un ingénieur forestier.

## LEXIQUE ET INFORMATIONS UTILES

### ESSENCES

AUR	Aulne	CET	Cerisier tardif	EPR	Épinette rouge
BOG	Bouleau gris	CEV	Cerisier de Virginie	ERA	Érable argenté
BOJ	Bouleau jaune	CHG	Chêne à gros fruits	ERP	Érable de Pennsylvanie
BOP	Bouleau blanc	CHR	Chêne rouge	ERR	Érable rouge
CAC	Caryer cordiforme	EPB	Épinette blanche	ERS	Érable à sucre
CAR	Charme de Caroline	EPN	Épinette noire	FRA	Frêne d'Amérique
CEP	Cerisier de Pennsylvanie	EPO	Épinette de Norvège	FRN	Frêne noir
HEG	Hêtre d'Amérique	PEG	Peuplier grandes dents	POM	Pommier
MEL	Mélèze	PEH	Peuplier hybride	PRU	Pruche
NOC	Noyer cendré	PET	Peuplier faux-tremble	SAB	Sapin baumier
NOY	Noyer noir	PIB	Pin blanc	SAL	Saule
ORA	Orme d'Amérique	PIG	Pin gris	THO	Thuya occidental
OSV	Ostryer de Virginie	PIR	Pin rouge	TIL	Tilleul
PEB	Peuplier baumier	PIS	Pin sylvestre		

### ÉQUIVALENCE DES MESURES

1 hectare (ha) = 2,5 acres (ac)  
1 mètre cube app. (m<sup>3</sup> App) = 0,42 corde  
1 mètre cube solide/ha = 0,16 corde/acre  
1 kilomètre = 0,6 mile

### PERTURBATION/ORIGINE

BR	Brûlis total	DP	Dépérissement partiel
BRP	Brûlis partiel	DT	Dépérissement total
CHP	Chablis partiel	EL	Épidémie légère
CHT	Chablis total	EPC	Éclaircie précommerciale
CP	Coupe partielle	ES	Épidémie grave
CT	Coupe totale	FR	Friche
CER	Éclaircie commerciale	P	Plantation

## RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE SUR L'ABATTAGE D'ARBRES

### LES GRANDES LIGNES :

Chaque municipalité a son propre règlement concernant l'abattage d'arbres. Référez-vous à la municipalité ou au Groupement forestier pour connaître le règlement en vigueur.

Assurez-vous également de respecter la réglementation concernant les milieux humides

